

La mise en scène des lieux urbains en station de montagne.

Hatt Emeline

▶ **To cite this version:**

Hatt Emeline. La mise en scène des lieux urbains en station de montagne. : Un processus de valorisation des ressources microterritoriales. Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research, 2012, 10.4000/rga.1796 . hal-01528852

HAL Id: hal-01528852
https://amu.hal.science/hal-01528852

Submitted on 29 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

100-2 | 2012
Fabriquer des ressources territoriales pour renouveler l'offre touristique dans les Alpes et les Pyrénées

La mise en scène des lieux urbains en station de montagne

Un processus de valorisation des ressources microterritoriales

Émeline Hatt

Édition électronique
URL : http://rga.revues.org/1796
DOI : 10.4000/rga.1796
ISSN : 1760-7426

Éditeur
Association pour la diffusion de la recherche alpine

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université

Référence électronique
Émeline Hatt, « La mise en scène des lieux urbains en station de montagne », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 100-2 | 2012, mis en ligne le 28 décembre 2012, consulté le 02 juin 2017. URL : http://rga.revues.org/1796 ; DOI : 10.4000/rga.1796

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2017.

La Revue de Géographie Alpine est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La mise en scène des lieux urbains en station de montagne

Un processus de valorisation des ressources microterritoriales

Émeline Hatt

1 Les stations de sports d'hiver contemporaines, aujourd'hui cinquantenaires, sont confrontées à une série de difficultés. Construites au temps de la démocratisation des vacances, de la diffusion de l'automobile et de la pratique intensive du ski, elles peinent à s'adapter. Les années 1970-1980 ont marqué un tournant dans les politiques publiques d'aménagement. Les facteurs de contraintes externes (évolution de la demande, injonction du développement durable, changement climatique), internes (usure du modèle urbanistique) et d'ordre territoriaux (« retour au local », décentralisation et rôle croissant des collectivités dans le devenir urbain) mettent « en tension » les logiques fonctionnelles et symboliques qui structurent ces stations *fordiennes* en montagne. De nouveaux enjeux se dessinent et se cristallisent notamment autour des questions de qualité urbaine, architecturale et environnementale ou encore de positionnement stratégique et d'images. Dans la lignée de la loi de Solidarité et de renouvellement urbain (S.R.U)[1], les gestionnaires des stations sont conduits à envisager des opérations d'aménagement et de renouvellement urbain destinées à prévenir ou enrayer une baisse de la fréquentation touristique.

2 La requalification des espaces publics, considérés comme des « lieux urbains » (Paquot, 2009), constitue ici un enjeu central[2]. Cette question, appliquée précisément aux stations de montagne, interroge le chercheur en urbanisme. Pour reprendre les termes de Georges Perec (1974) lorsqu'il aborde ces « espèces d'espaces », l'intérêt se porte sur « l'infra-ordinaire » que l'on tend à oublier, sur cet « impalpable » et ce « pratiquement immatériel » du « milieu ambiant », que l'on prend le parti d'aborder selon une approche microterritoriale[3]. On s'intéresse alors à l'ensemble des éléments qui caractérisent la forme urbanistique de la station. Entendue comme l'échelle d'appréhension socio-spatiale du sens commun, cette approche permet en filigrane de faire référence à la notion de territoire, largement développée par les géographes et les économistes qui travaillent sur

les stations de montagne (Debarbieux, 1988 ; Gumuchian, 1988 ; Marcelpoil, 2007, etc.). Dans la continuité de ces recherches, il s'agit de montrer qu'en tant que supports du « vivre-ensemble », les espaces publics peuvent être appréhendés comme des ressources *micro*-territoriales. Le traitement et la gestion de ces lieux urbains sont ainsi envisagés comme des vecteurs de production et de diffusion d'images[4] qui donnent « sens » à la station, qui participent à l'expérience touristique, à l'ambiance et à l'attrait de la destination. Prolongeant ces réflexions, les projets de requalification et de « mise en scène » des espaces publics sont appréhendés comme des processus de valorisation des ressources *microterritoriales.*

3 Cet article s'appuie en particulier sur l'analyse d'une station dite de « deuxième génération »[5], qui a connu un développement désordonné et dont la restructuration cohérente appelait la conception d'un projet d'ensemble, sur le long terme : Gourette[6] (Figure 1).

Figure 1. Carte de localisation des territoires d'étude



Réalisation : M. Moralès, E. Hatt – UPPA, 2011

Projets urbanistiques en montagne et valorisation des ressources micro-territoriales

4 On se propose d'approcher l'échelle microterritoriale des stations de montagne, en appréhendant le traitement de leurs lieux urbains comme un vecteur essentiel d'attractivité et de durabilité. Reprenant et adaptant le concept de « ressource territoriale », on appréhende ainsi les espaces publics et les objets qui les composent comme des « ressources *micro-territoriales* ».

Les lieux urbains des stations, des ressources microterritoriales

5 Les lieux urbains sont ainsi abordés comme des ressources microterritoriales, qui peuvent être révélées selon un processus intentionnel par un groupe d'acteurs qui les reconnaît et les interprète comme telles (Corrado, 2004 ; François, 2007).

6 Les espaces publics se sont en effet imposés comme des leviers essentiels des politiques urbaines. Ils sont passés, en un demi-siècle, du statut d'espaces résiduels, « en creux », entre les formes bâties, au statut d'espaces centraux, espaces de sens aux caractéristiques spécifiques. Au-delà des visées exclusivement fonctionnelles et fonctionnalistes des villes et des stations, il s'agit de les penser comme paysages et comme territoires, inscrits dans le registre social et symbolique. Les lieux urbains ne sont plus seulement abordés comme des espaces fonctionnels et utilitaires, mais bien comme des espaces habités. Dans la mesure où ils structurent le territoire urbain en véhiculant des valeurs et du sens (c'est-à-dire une orientation pour les évolutions à venir), les espaces publics constituent des enjeux stratégiques et tactiques (Berdoulay, Da Costa Gomez, Lolive, 2004).

7 On s'intéresse alors à la *lisibilité* des lieux urbains, à ce que Kevin Lynch ([1960] 1998) appelle également leur « *imagibilité* ». Les citadins changent en effet de lieu de résidence beaucoup plus souvent aujourd'hui que par le passé et, quand ils endossent leur statut de touristes/voyageurs, ils ne sont pas moins avares de découverte et multiplient les expériences de séjour. Ils passent d'un espace à un autre, d'une ville à une autre, d'une station à une autre, observent et comparent. Dans cette appréhension de leur nouvel espace de vie ou de séjour, ils peuvent être subtilement guidés ou, plutôt, invités à découvrir le milieu qui s'offre à eux. Un paysage urbain doté d'une bonne *lisibilité* permet de contribuer à la bonne intégration et à l'appropriation des lieux par ceux qui les pratiquent, qu'ils soient habitants permanents ou – et c'est sans doute là le plus nécessaire – simples visiteurs. Ces réflexions, un temps éclipsées en France par la pensée – souvent détournée – du Mouvement Moderne, reviennent depuis les années 1980-1990 au centre des attentions et des pratiques. Dans la lignée des travaux de Kevin Lynch, les urbanistes s'appuient aujourd'hui largement sur le design urbain et le projet urbain, témoignant d'une attention renouvelée pour la composition urbaine, entendue comme la praxis de mise en forme de la ville (Pinson, 2012).

8 Portés par cette dynamique, les gestionnaires des stations contemporaines sont aujourd'hui encouragés à revaloriser les éléments constitutifs de la *lisibilité* de leur destination. Partant de ces constats, on considère que la requalification des espaces publics peut contribuer à la *lisibilité* du territoire et à la qualité de l'expérience habitante, comme touristique. La *mise en scène* des espaces publics est ainsi abordée comme un processus de valorisation des ressources microterritoriales.

Valoriser les ressources microterritoriales : l'enjeu du projet d'urbanisme en station

9 Tandis que la phase de création *ex nihilo* des stations de montagne est terminée, les collectivités locales s'interrogent désormais sur l'adaptation de ces « vieilles dames » aujourd'hui cinquantenaires (Wozniak, 2006 ; Vlès, 2007).

10 Il ne s'agit plus désormais de créer des espaces urbains nouveaux pour répondre à l'afflux de la demande, mais bien de penser la recomposition des lieux existants, de « refaire la station sur la station ». Cette évolution répond d'ailleurs aux nouveaux impératifs du développement durable, qui impliquent une gestion plus économe de l'espace. En montagne, les stations sont conduites à développer un aménagement plus qualitatif des lieux urbains pour s'adapter aux conditions actuelles et aux exigences des habitants et des touristes. Contre le conformisme et la banalité, contre l'absence d'identité et d'originalité, les espaces publics font désormais l'objet de mises en scène[7] à partir d'un travail sur la composition urbaine, le paysage, la lumière ou encore l'ambiance sonore. « Refaire la station sur la station » passe par la réhabilitation du cadre bâti et par la requalification des espaces publics, à partir de démarches de projet. La notion de requalification est employée ici en écho à la mobilisation qu'en font les économistes Véronique Peyrache-Gadeau et Bernard Pecqueur (2004). Ces auteurs évoquent la notion de « re-qualification », appliquée aux ressources spécifiques. Elle reflète les processus variés par lesquels une société locale s'organise pour reconsidérer la valeur collective attribuée à cette ressource. En ce sens, on appréhende l'espace public comme une ressource spécifique des territoires et, *a fortiori*, des stations touristiques. On s'intéresse à la « re-qualification » de cette ressource (micro)territoriale, en abordant le traitement et la gestion des espaces publics touristiques comme des outils de production et de diffusion des images qui donnent sens à la ville – comme à la station – et qui fondent son attrait touristique (Vlès, Berdoulay, Clarimont, 2005).

11 Prenant acte de cette évolution, l'Agence française d'ingénierie touristique (AFIT) a publié en 1999 un ouvrage sur *les espaces publics des stations de montagne*[8]. Ce document d'étude, ouvrage de vulgarisation à destination des gestionnaires des stations, met l'accent sur la question de l'aménagement des espaces publics, considérés comme des composants essentiels du territoire touristique, déterminants pour l'image de la destination. Cet ouvrage constitue une avancée certaine dans ce domaine, ne serait-ce que parce qu'il met en lumière auprès des professionnels cette thématique jusque là peu traitée[9]. C'est d'ailleurs l'année suivante que le dispositif des Opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisir (ORIL) est institutionnalisé par la loi S.R.U. L'un des deux volets du dispositif est alors consacré à l'enjeu que constitue la réhabilitation des espaces publics en station, puisqu'ils contribuent, d'une part, au fonctionnement de la destination touristique (l'accueil en pointe de fréquentation et l'accueil toute l'année de visiteurs aux attentes différentes) et, d'autre part, au paysage du séjour touristique (image identitaire et attrait spectaculaire des sites emblématiques).

12 Dans ce cadre, l'enjeu des stratégies de développement consiste essentiellement à saisir ce qui peut constituer le « potentiel » identifiable du territoire. Les ressources génériques sur lesquelles se fondait l'attractivité des destinations montagnardes (le triptyque : environnement vierge, paysage et pentes enneigées), ne suffisent plus à assurer le succès du développement touristique (François, 2007). Il convient de surcroît de révéler les ressources, tant territoriales que microterritoriales.

Révéler les ressources microterritoriales, analyser les représentations des destinataires

13 Ce phénomène de « révélation » des ressources spécifiques est un enjeu majeur, d'autant que la ressource est toujours relative, sa valeur d'usage dépendant de sa socialisation et

de son appropriation par les acteurs (François, Hirczak et Senil, 2006). Parmi ces acteurs, les *destinataires*[10] des lieux urbains sont abordés comme des interlocuteurs essentiels. Au-delà des seuls habitants permanents, la notion de destinataire permet ainsi de faire référence à la pluralité des acteurs qui fréquentent ces stations. L'accent a plus particulièrement été mis sur le regard des touristes, longtemps ignorés dans l'exercice de conception et de renouvellement des espaces publics de ces stations, pourtant construites *ex nihilo* et coupées de l'habitat traditionnel existant. Ils ont été replacés au cœur de l'analyse qu'ils contribuent en retour à enrichir.

14 Afin de révéler les ressources microterritoriales identifiées par les destinataires, un dispositif méthodologique expérimental a été mis en œuvre. On a ainsi cherché à identifier des *marqueurs microterritoriaux* identifiés par les touristes afin d'esquisser des pistes de requalification. Abordant les espaces publics comme des espaces libres et accessibles à tous (donc non préfigurés pour une catégorie de destinataires en particulier), le choix s'est porté sur l'analyse des représentations « collectives » des stations. Au-delà de la diversité et des spécificités des représentations, il s'agissait de cerner leurs fondements communs, ce que Kevin Lynch nommait l'« image collective » de la cité. Le parti pris a été d'adapter les démarches méthodologiques appliquées en ville (Grosjean, Thibaud, 2001) à l'interlocuteur particulier dont on souhaitait appréhender les représentations : les touristes destinataires des lieux urbains. La méthodologie retenue articule différentes composantes : observation directe des lieux, entretiens semi-directifs auprès des concepteurs et des destinataires, mobilisation exploratoire de parcours commentés et d'enquêtes photographiques (Hatt, 2011). Le choix s'est *in fine* porté sur des enquêtes par double classement libre de plus de cent trente photographies, enquêtes conduites par échantillonnage sur site auprès de cent dix destinataires des deux stations étudiées (Hatt, 2010).

15 Mise en œuvre dans une station de montagne pyrénéenne, Gourette, cette démarche de révélation des ressources microterritoriales a nourri les projets de requalification des lieux urbains et l'évolution du paysage de la destination.

Une application pyrénéenne : la mise en scène des lieux urbains à Gourette

16 On présente ici le cas d'une station qui a fait le choix de révéler ses ressources microterritoriales en optant pour la mise en œuvre d'un projet de requalification de ses espaces publics. La recherche sur l'identification des *marqueurs microterritoriaux* conduite à Gourette s'est inscrite dans le cadre d'une attitude réflexive au sujet de la requalification de cette destination[11], dont elle a permis de confirmer certaines idées directrices en les confrontant au regard des touristes destinataires.

Identification des marqueurs microterritoriaux à Gourette

17 Les enquêtes photographiques, menées en 2009, ont permis de montrer que les espaces publics apparaissent comme des lieux d'image forts. La qualité de leurs aménagements est reconnue et appréciée[12]. À Gourette, il s'est toutefois avéré que les espaces *a priori* emblématiques de la station sont souvent jugés répulsifs ou, au mieux, ont fait l'objet de représentations divergentes. Ainsi, et paradoxalement, aucune image des espaces

centraux et stratégiques de la station (entrée de station, place Sarrière en cœur de station et front de neige) ne figure dans le nuage des représentations attractives.

Figure 2. Des images plutôt répulsives de l'entrée en station

B47 – Gourette *Identifiée comme répulsive par 60% des enquêtés*	B21 – Gourette *Identifiée comme « répulsive » par 52% des enquêtés*	B55 – Gourette *Identifiée comme « répulsive » par 50% des enquêtés*
		
« il faut raser ce rond-point et ce lampadaire, c'est vilain, ça fait autoroute » *« ça fait voie d'accès »*	*« là, on est dans le paysage urbain avec un affichage illisible pour les pauvres automobilistes, il y a beaucoup trop d'indications »*	*« ce rond-point, ce n'est pas heureux »*

Clichés : E. Hatt, janvier 2011

18 La « porte d'entrée de la station », au niveau du rond-point central du secteur des Marcassins, a ainsi fait l'objet de multiples critiques lors des enquêtes (Figure 2). Quel que soit l'angle photographique adopté, les images de cet espace central, ce *nœud* urbain en station (Lynch, [1960] 1998), sont peu appréciées, véhiculant un caractère trop urbain, voire trop routier. Les enquêtés sont particulièrement sévères vis-à-vis du rond-point, qui semble renforcer cet imaginaire urbain circulatoire dans ce qu'il a de plus dur. Ce « lieu d'annonce » (Atout France, 2010) constitue pourtant un enjeu essentiel d'image pour la destination.

19 Second exemple d'espace stratégique qui n'est pas identifié comme tel : la place Sarrière, au cœur de la station. Les enquêtés n'abordent pas cet espace comme une « place », mais bien, là encore, comme un espace routier, marqué par la prédominance de la voiture qui a un impact sur son image, réduisant d'autant la possibilité de « faire autre chose » en ce lieu (Figure 3).

Figure 3. La « place » Sarrière, un nœud urbain peu apprécié

B40 – Gourette

Identifiée comme « répulsive » par 40% des enquêtés, comme « neutre par 24% et comme « attractive » par 36%



« là c'est des questions de circulation »

« il y a des voitures, c'est dommage »

« ça, c'est dans les voies d'accès, le côté routier »

« c'est dans les accès car il y a un parking pour voitures »

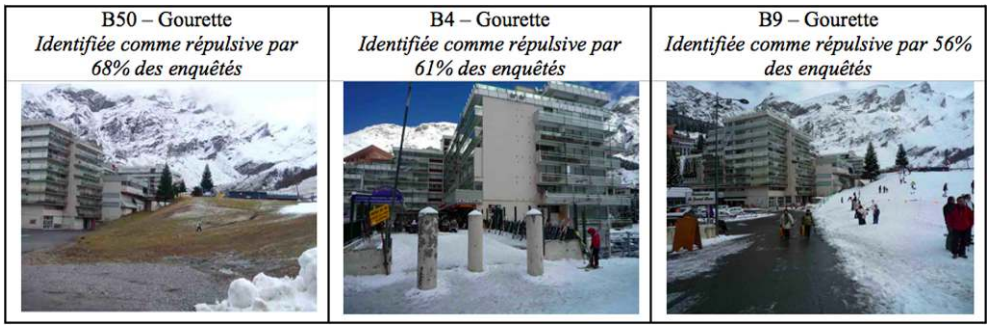
« il faut que ça change, il faut vraiment enlever les voitures là »

Cliché : E. Hatt, janvier 2011

20 La question de la place que l'on souhaite accorder aux espaces de déambulation piétonne apparaît ici essentielle. Les destinataires, qui ont assisté à la transformation et à la piétonisation accrue de nombreux centres de villes considèrent souvent que la place du piéton mériterait d'être revalorisée en station. Un enquêté souligne par exemple que : « ça manque de rues dans les stations, sous prétexte que les gens viendront de toute façon pour skier ils ne font rien pour les piétons ».

21 Enfin, l'un des enjeux urbain fondamental à Gourette concerne l'aménagement du front de neige[13], c'est-à-dire le traitement de la transition station/montagne. Les images du front de neige (au niveau de la dalle du Valentin et de la place Sarrière) posent en effet question, surtout en basse saison, lorsque l'absence d'enneigement met à nu cette transition station-montagne peu traitée et, finalement, peu lisible. Les images du front de neige sont appréhendées par les enquêtés comme « répulsives » (voir ci-dessus) et peinent à raccrocher la dimension « attractive », se retrouvant au mieux dans le nuage des représentations « divergentes » (Figure 4).

Figure 4. Le « front de neige », un espace emblématique peu valorisé



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

22 Cet espace central « front de neige – grenouillère » constitue pourtant un moteur de la vie touristique locale par les activités dont il est le support et par la duplicité du regard (voir et être vu) qu'il autorise. Véritable « nœud urbain » en station, il constitue surtout un espace de transition stratégique entre le milieu urbain (hébergements et stationnements) et l'espace de la pratique de loisirs (la montagne et le domaine skiable). Il existe ainsi un intérêt majeur à requalifier prioritairement cet espace emblématique, lieu clef de la rencontre, de l'échange et de l'ambiance de la destination. Une hypothèse de traitement consiste alors à renforcer fonctionnellement et plastiquement les liaisons, à la fois verticales (entre les sols naturels et artificiels) et horizontales (entre l'espace urbain et le domaine skiable).

23 Ces observations, centrées sur l'identification et l'analyse des marqueurs microterritoriaux de la destination, ont permis de nourrir la réflexion relative à la requalification de cette station cinquantenaire. On se propose pour finir d'esquisser le projet de valorisation de ces ressources microterritoriales mis en œuvre à Gourette durant l'été 2010.

Valorisation des ressources microterritoriales : la mise en scène des lieux urbains à Gourette

24 Comme cela a été évoqué précédemment, plusieurs lieux ont été identifiés comme des espaces d'enjeux lors des enquêtes photographiques menées auprès des touristes, notamment : l'entrée en station, la place Sarrière et le front de neige. Le parti pris d'aménagement, au cœur de la mise en scène des espaces publics orchestrée à Gourette, consiste à renforcer la lisibilité de la destination par la mise en scène de ces espaces publics emblématiques.

25 La question de l'entrée en station est essentielle. Il s'agit de l'espace par lequel on arrive pour découvrir son nouveau lieu de séjour, un *nœud* dans lequel l'automobiliste devient villégiateur ou simple visiteur. Alors que cette entrée était jusqu'alors marquée par une forte connotation routière, l'enjeu consistait à favoriser la transmission d'une urbanité, entendue comme un sentiment urbain qui se démarque de l'univers purement routier. À Gourette, la disparition du rond-point est apparue aux architectes comme un préalable indispensable à un tel projet. Parallèlement, la « Maison de Gourette » (rassemblant un ensemble de services et d'activités) a été érigée sur cette place nouvellement (re)constituée. Pour gérer cette nouvelle interface susceptible de drainer de nombreux

flux, l'ancienne esplanade en bois, réalisée en 2001, est désormais ouverte sur la place suite à la suppression des pergolas qui la bordaient (Figure 5).

Figure 5. Une place plutôt qu'un rond-point comme entrée de station



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

26 La porosité et la lisibilité de ce cheminement ouvert sur la place visent à favoriser la communication directe entre les équipements touristiques (office de tourisme et domaine skiable notamment), ainsi que la rencontre entre les destinataires. Espace auparavant marqué par la présence de la voiture (rond-point, circulation motorisée et stationnement), l'entrée en station a ainsi été au cœur du projet de requalification. Cette

volonté de redonner une place plus importante au piéton dans la destination s'est également traduite par la suppression du parking de la place de Sarrière.

27 La place Sarrière a plus largement fait l'objet d'un traitement particulier en tant que *nœud* central de la station. Il s'agissait pour les architectes de proposer un projet modulable selon les saisons et l'intensité de la fréquentation touristique[14]. Le choix du mobilier urbain structurant cette place a également fait l'objet d'une attention minutieuse de la part de l'équipe en charge de la requalification. Il a été voulu, à l'image du cadre bâti, relativement imposant (Figure 6). La densité des jardinières et les nombreux lampadaires, notamment lorsqu'on les aperçoit depuis les hauteurs de la station, contribuent ainsi à atténuer l'image imposante du cadre bâti en la relativisant par ce jeu de proportions et d'échelles.

Figure 6. Un mobilier urbain à l'échelle du cadre bâti



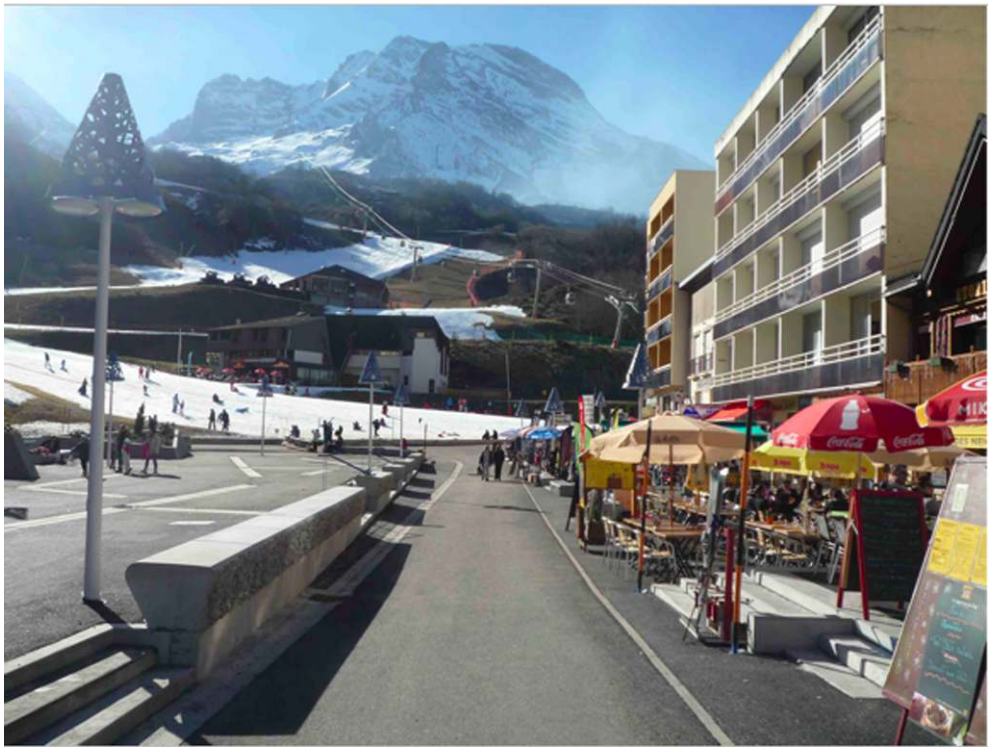


Clichés : E. Hatt, janvier 2011

28 Le positionnement du mobilier urbain a également été pensé de façon à structurer les lieux urbains en marquant les limites entre les espaces de circulation piétonne et motorisée (Figure 7). Cette forme de *design* par soustraction évite le recours aux plots et autres potelets qui se multiplient parfois, brouillant la lisibilité des espaces publics qu'ils finissent par obstruer.

Figure 7. Un mobilier disposé de façon à marquer les limites





Clichés : E. Hatt, janvier 2011

29 Comme on le voit sur ces clichés, au-delà des jardinières, ce sont également les bancs publics qui ont retrouvé droit de cité dans cette station et qui contribuent ce faisant à restructurer l'espace. Ce mobilier de repos et d'attente semble être apprécié des accompagnants qui observent les skieurs, comme des skieurs fatigués en fin de journée (Figure 8). Le simple flâneur contemplatif retrouve une place dans une station initialement conçue comme un lieu de la pratique intensive du ski et, plus largement, des sports d'hiver. Ce mobilier propice au repos et à la rencontre favorise finalement la visibilité réciproque des acteurs du front de neige (skieurs, lugeurs, etc.) et des « spectateurs » en terrasses ou sur les bancs publics aménagés à cet effet.

Figure 8. Repos et contemplation de la montagne, l'intérêt des bancs publics



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

30 La place Sarrière semble aujourd'hui retrouver une véritable fonction de « place », pressentie comme un lieu d'échange, de rencontre et de convivialité privilégié. Cette place ainsi reprisée favorise la transition station-montagne par un cheminement lisible et

accessible, ouvert sur le paysage montagnard qu'elle contribue indirectement à structurer et à valoriser (Figures 9 et 10).

Figure 9. La place Sarrière, d'un parking…

Cliché : E. Hatt, janvier 2008



Figure 10. … à une place ouverte sur la montagne



Cliché : E. Hatt, janvier 2011

31 Dans la continuité de la place Sarrière, le projet de requalification aborde également le traitement des limites en front de neige, au niveau de la place Sarrière (Figure 11). Les choix d'aménagement relatifs à cet espace emblématique ont toutefois été problématiques au sein du conseil municipal, divisé sur cette question. Face à cette indécision, les architectes ont opté pour une solution souple et adaptable. Un jeu de marches de faible hauteur permet finalement au conseil municipal en place de choisir s'il souhaite ou non déneiger cet espace d'interface (il permet également de définir la hauteur d'enneigement qu'il peut, le cas échéant, conserver).

Figure 11. Le front de neige en travaux au niveau de la place Sarrière



Clichés : E. Hatt, janvier et novembre 2011

Conclusion

32 À la croisée des recherches en urbanisme et en tourisme, les espaces publics sont ainsi considérés comme des ressources microterritoriales des stations touristiques. La requalification urbaine est appréhendée comme un outil permettant de (re)définir le « style général » du lieu de séjour, sur la base d'une structure urbaine existante. Il ne s'agit pas de reproduire indéfiniment un unique modèle, mais plutôt de viser l'unité de la station, par l'ajustement de ses différences constituées en complémentarités, par la découverte et la préservation des images les plus vigoureuses des lieux urbains, en faisant ressortir leurs structures et leurs « identités » d'une confusion qui les contient à l'état de latent.

33 À Gourette, le projet de requalification, initié en 2010 par la collectivité, a permis de (re)mettre en scène les lieux urbains, de revaloriser ces ressources microterritoriales. L'attention s'est notamment portée sur trois espaces publics emblématiques et stratégiques de la station que constituent la « porte d'entrée », la place Sarrière et le front de neige. Au final, c'est bien la place que l'on souhaite accorder au piéton qui a été questionnée et réactualisée par ce projet urbanistique qui s'appuie notamment sur un encadrement des circulations motorisées.

34 Cette évolution marque une véritable avancée d'un point de vue urbain et paysager, même s'il est toujours possible d'esquisser des pistes complémentaires qui pourraient, le cas échéant, alimenter une prochaine phase de requalification. Le traitement du front de neige paraît, à cet égard, relativement incomplet, seul le secteur de la place Sarrière ayant fait l'objet d'un traitement, aux dépens de la dalle du Valentin. Le manque de liaison verticale entre ces deux espaces centraux en front de neige, relevé par les destinataires lors des enquêtes, pose toujours problème. La dalle du Valentin constitue ainsi un autre espace stratégique pourtant négligé dans le cadre de cette première procédure de revalorisation urbaine. Cet espace d'usage public est en effet propriété privée[15], ce qui complexifie d'autant l'intervention de la collectivité sur ce secteur pourtant central et pose la question de la gouvernance urbaine.

35 Si le projet de valorisation des ressources microterritoriales à Gourette présente certaines limites, on doit toutefois lui reconnaître le mérite d'avoir été mis en œuvre, alors que les démarches de requalification urbaine en station de montagne sont encore relativement rares, bien que de plus en plus nécessaires.

BIBLIOGRAPHIE

AFIT, 1999.– *Les espaces publics des stations de montagne, approche méthodologique*, Paris, AFIT et SEATM (coll. Guide et savoir-faire).

ATOUT FRANCE. 2010.– *Renouveler les espaces publics des stations littorales. Enjeux et démarches de projet*, Paris, Éditions Atout France.

BERDOULAY V., DA COSTA GOMES P.C. et LOLIVE J. (dir.), 2004.– *L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

CORRADO F., 2004.– « Vers un concept opératoire : la ressource territoriale », *Montagnes méditerranéennes*, n°20, pp. 21-24.

DEBARBIEUX B., 1988.– *Territoires de haute-montagne : recherche sur le processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de haute-montagne dans les Alpes du Nord*, Thèse de Géographie, UJF et IGA de Grenoble.

FRANÇOIS H., 2007.– *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, Grenoble, thèse de géographie – aménagement.

FRANÇOIS H., HIRCZAK M. et SENIL N., 2006.– « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°5, pp. 683-700.

GROSJEAN M., THIBAUD J-P. (dir.), 2001.– *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Éditions Parenthèses (collection Eupalions).

GUMUCHIAN H., 1988.– *De l'espace au territoire : représentations spatiales et aménagement*, Grenoble 1, Collection Grenoble Sciences.

HATT E., 2011.– *Requalifier les stations touristiques contemporaines : une approche des espaces publics. Application à Gourette et Seignosse-Océan*, Pau, thèse de doctorat en aménagement et urbanisme.

HATT E., 2010.– « Les enquêtes photographiques auprès des touristes : un support à l'analyse des représentations microterritoriales des stations balnéaires », *Mondes du tourisme*, n°2, pp. 24-44.

LAMIZET B., 2002.– *Le sens de la ville*, Paris, L'Harmattan.

LYNCH K., 1998.– *L'image de la cité*, Paris, Dunod [rééd. de 1976 ; première édition américaine : *The Image of the City*, Cambridge, Massachusetts, 1960].

MARCELPOIL E., 2007.– « L'ancrage territorial des stations de montagne : quelles trajectoires et quelles marges de manœuvre ? », in Bourdeau P. (dir.), *Les sports d'hiver en mutation : crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Lavoisier, pp. 161-171.

PAQUOT TH., 2009.– *L'espace public*, Paris, La Découverte.

PEYRACHE-GADEAU V. et PECQUEUR B. 2004.– « Les ressources patrimoniales : valorisation par les milieux innovateurs », in Camagni R., Maillat D. et Matteaccioli A., *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel, EDEA, col. GREMI, pp. 71-89.

PINSON D., 2012.– « La « composition urbaine, paradigme perdu d'une lecture hâtive de K. Lynch : The Image of the City (1960) », Tours, 137e congrès du CTHS, 23-28 avril 2012.

STOCK M. (coord.), 2003.– *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin.

VLÈS V., 2007.– « Tourisme durable et attractivité : peut-on relancer le projet urbain des stations touristiques ? L'exemple des stations de montagne », in *L'attractivité des territoires : regards croisés*, Paris, 3 avril 2007, Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable, Plan Urbain Construction Architecture – Université Paris 12, pp. 99-103.

VLES V., BERDOULAY V. et CLARIMONT S., 2005.– *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, Rapport de recherche, Paris : Ministère délégué au Tourisme, direction du Tourisme – laboratoire SET UPPA-CNRS n°5603.

ZEPF M. (dir.), 2004.– *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

WOZNIAK M., 2006.– *L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver*, Chambéry, Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne.

NOTES

1. Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000.

2. Ces lieux urbains que sont les espaces publics sont abordés dans cet article selon une approche urbanistique, comme des territoires libres de constructions, des espaces ouverts qui permettent la rencontre de tous et qui sont régis par le droit public. En ce sens, ils ne doivent pas être confondus avec l'usage qu'en fait Mathis Stock (2003, p. 50), qui qualifie la station touristique, dans sa globalité, comme un « lieu urbain » (au singulier).

3. Markus Zepf (2004) distingue trois niveaux territoriaux d'organisation de l'espace urbain : « macroterritorial », « mésoterritorial » et « microterritorial ». Ce dernier niveau a retenu plus particulièrement notre attention dans le cadre de cette recherche sur les espaces publics. Il s'agit en ce sens du niveau d'application des théories de la perception développées dès les années 1960 par Kevin Lynch.

4. L'image de la station est définie au sens de Bernard Lamizet (2002, p. 202) : « l'image consacre l'unité entre ce que la ville signifie et ce qui la signifie ; ce qu'elle symbolise, une conception de l'existence, une manière de vivre, prend sens dans ce qui la symbolise, des édifices, un site, des parcours ».

5. On fait référence ici à la typologie générationnelle promue et institutionnalisée par le Service d'équipement et d'aménagement touristique de la montagne (S.E.A.T.M.), qui fait toutefois l'objet de critiques fondées sur lesquelles on ne revient pas (François, 2007).

6. L'analyse s'est également ouverte au tourisme balnéaire avec l'étude d'une autre station créée *ex nihilo*, selon un mode d'aménagement relativement similaire : Seignosse-Océan, sur le littoral landais. Cet article est toutefois centré sur le cas des territoires montagnards.

7. La thématique de la mise en scène de l'espace public ne va pas sans poser de questions, notamment celle du risque de « réduction narrative » (Vlès, Berdoulay et Clarimont, 2005). Il s'agit bien de « mettre en scène » des vies collectives et de rendre possible les récits et les parcours, et non de réaliser un décor théâtral plus ou moins figé.

8. Un second ouvrage a été produit dix ans plus tard sur cette thématique, en décembre 2010, par le même organisme, désormais intégré dans Atout France.

9. Toutefois, le chercheur en urbanisme touristique ne peut s'empêcher de rester partiellement dubitatif quant à la démarche entreprise, marquée du sceau d'un fonctionnalisme s'appuyant sur des besoins standardisés. Les réponses apportées méritent de s'inscrire localement, d'être ancrées sur le territoire dans lequel elles s'insèrent en prenant en compte, de façon complémentaire, les destinataires des stations, habitants et touristes.

10. Le terme évocateur de « destinataire » (Zepf, 2004) a été utilisé pour qualifier cet ensemble souple et évolutif constitué par tous les individus qui utilisent d'une manière ou d'une autre un espace produit, qu'il s'agisse des habitants permanents ou des visiteurs plus ou moins temporaires.

11. Les études conduites à Gourette ont été nombreuses depuis 2001 : travaux des cabinets d'architectes et d'urbanistes (agence Adour-Pyrénées, cabinet Grésy, agence « d'une ville à l'autre » de Roca d'Huyteza, cabinet Thal'archi et cabinet GCAU), analyses du chargé de mission mandaté durant trois ans pour mettre en œuvre une ORIL (qui n'a pas aboutie), travail de

recherche doctoral (réalisé dans le cadre d'un programme de recherche conventionné entre le laboratoire SET - UMR 5603 CNRS/UPPA - et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques).

12. De manière générale, trois thématiques majeures se distinguent dans cette sensibilité des destinataires à l'espace public des stations touristiques de montagne et du littoral : l'importance accordée aux espaces de déambulation et aux lieux de détente, le rôle fondamental des points de repère paysagers (sculpture, fontaines, etc.), ainsi que l'attention portée à l'entretien et la gestion quotidienne du cadre de vie ou de séjour.

13. On a fait le choix d'utiliser ici le terme de « front de neige », bien qu'il soit usuellement réservé à la qualification du front d'immeubles bâtis en pied de piste. Cette notion est ici élargie, pour englober l'équivalent à Gourette de la grenouillère des stations intégrées. Le terme de « front de neige » nous permet ainsi d'illustrer cet espace de transition, ce front, entre la station (le bâti) et la montagne.

14. Repenser la répartition des espaces de circulation piétonne/motorisée est un enjeu essentiel pour des stations touchées par une forte saisonnalité. L'enjeu porte sur la modularité des espaces de stationnement. Ainsi, à Gourette, l'espace de la place Sarrière est ouvert en été afin de permettre le stationnement des voitures sur les côtés. L'hiver, au contraire, la place s'est voulue prioritairement piétonne.

15. Le complexe immobilier du Valentin est en effet géré en copropriété, celle-ci incluant la dalle urbaine sur laquelle prennent corps les immeubles.

RÉSUMÉS

Les contraintes internes et externes que rencontrent les stations de montagne *fordiennes* mettent « en tension » les logiques fonctionnelles et symboliques qui structurent ces territoires construits *ex nihilo* dans les années 1960-1970. Dans ce contexte, marqué par le « retour au local », l'attention portée à la qualité du cadre de vie, même temporaire, prend une importance accrue. En réponse à l'accentuation des problèmes d'emprise foncière et paysagère, il s'agit de « faire avec » l'héritage urbain des stations considéré comme une donnée *micro*-territoriale et, potentiellement, une ressource. La mise en scène des lieux urbains en station est ainsi appréhendée comme une démarche de valorisation des ressources microterritoriales. Cette recherche en urbanisme touristique s'appuie en particulier sur l'analyse d'une station pyrénéenne qui a fait le choix de requalifier ses espaces publics : Gourette.

Fordist ski resorts meet internal and external pressures. These restrictions lead to strain the relations between the functional and symbolical logics of those urban places built ex-nihilo in the 1960's and 70's. In this context marked by a "return to local" and to a territorial scale, the focus on the living environment quality, even temporary, is strongly increasing. To address the escalation of issues related to land coverage and landscape features, we need to "deal with" the ski resort's urban inheritage which is considered as a (micro) territorial datum and potentially as a resource. The staging of these mountainous public places is comprehended as a way to promote micro-territorial resources. The research in tourist urbanism is especially based upon the analysis of one Pyrenean resort called Gourette, which has chosen to reclassify its urban spaces.

INDEX

Mots-clés : ressources microterritoriales, stations de montagne, espaces publics, requalification urbaine et paysagère
Keywords : micro territorial resources, ski resorts, public spaces, urban and landscape reclassification

AUTEUR

ÉMELINE HATT

Maître de conférences à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR), Laboratoire interdisciplinaire en urbanisme (LIEU), Aix Marseille Université. CIRTA-LIEU (Laboratoire interdisciplinaire en urbanisme).
emeline.hatt@univ-amu.fr